



AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
BUDGET 2025 ET PTI 2025-2026-2027**

AVIS est donné que le budget de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu pour l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 seront adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **16 décembre 2024 à 19 h 00** à la salle du conseil située au 275, rue Nelson.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2025 et le PTI 2025-2026-2027.

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce 5 décembre 2024.

Yves Tanguay, M.S.I., M.A.P.
Directeur général et greffier-trésorier